

GRANDMETZ

Qui a abandonné les restes d'une toiture en pleine nature ?

Le dépôt clandestin découvert à Grandmetz étonne par sa taille et la nature des déchets. L'auteur des faits risque très gros.

• Vincent DUBOIS

Un impressionnant dépôt de déchets a été découvert le long d'une petite route peu fréquentée, à proximité d'un bosquet, sur le territoire de Grandmetz, non loin de la N60, sur un chemin carrossable se dirigeant vers Thieulain.

Les autorités communales et la police ont été prévenues et le bourgmestre Christian Brocome nous a affirmé qu'une enquête est en cours afin d'identifier l'auteur des faits.

D'autant que, dans le cas d'espèce, il ne s'agit pas d'une petite affaire étant donné le volume

Ce sont manifestement des restes de toiture que l'on est venu déverser en secret au bord de cette petite route.



ESA-40833836657

des déchets abandonnés. Selon toute vraisemblance, il s'agit d'une toiture qui a été démontée. « Si le coupable est identifié rapidement, il sera prié de venir retirer ses

déchets lui-même, explique le bourgmestre de Leuze, sinon, c'est la commune qui s'en chargera. Mais on ne pourra pas venir à bout de ce tas avec une simple brouette. Il faudra

mettre en action une grue et un camion. Une opération qui coûtera cher et qui mobilisera des hommes durant plusieurs heures vraisemblablement. »

Certes, le coupable sera prié de régler les frais d'enlèvement, sans compter l'amende administrative de plusieurs centaines d'euros qui lui sera réclamée.

Dans l'état actuel des choses, on ignore si cette situation et le fait d'un particulier ou d'un entrepreneur chargé d'opérer une démolition dans la région et qui voudrait éviter les droits d'enlèvement généralement réclamés pour ce type de déchets.

Quoi qu'il en soit, celui qui a commis cet acte – criminel pour dame nature – a dû utiliser des moyens adaptés que n'importe quel particulier ne peut se payer. Une telle quantité de déchets aurait été difficilement transportée dans le coffre d'une voiture classique.

Les faits ont vraisemblablement été commis la nuit ; même si la route est généralement peu fréquentée et que les premières maisons sont situées à environ 300 mètres, on imagine mal que quelqu'un ait pu effectuer ce déversement en plein jour... ■

Notre sélection



BOUTIQUE **l'avenir**

Participez à notre prochain voyage lecteurs

accompagné d'un représentant de L'Avenir

à partir de **1849€** par personne

Circuit accompagné de 7 jours

Départ le 14 décembre 2018

Hôtels prévus (ou similaires) 1e Cat : South Seas Hôtel (Miami) et Fairfield Inn & Suites at The Keys Collection (Key West)

Inclus :

Accompagnateur L'Avenir, vols réguliers Aer Lingus, taxes d'aéroport et carburant, guide-accompagnateur local d'expression française tout au long du voyage, autocar grand tourisme, logement et petit-déjeuner du J1 soir au J6 petit-déjeuner, les repas de midi des J2/3/4/5, excursion en bateau à fond de verre (2h30), tour en bateau dans la baie des millionnaires (1h30), frais esta.

Non inclus :

Les éventuels suppléments taxes d'aéroport et carburant (calculés au 14/08/2018 à 185€). Les pourboires du guide et du chauffeur, les repas de midi des J1 et J6, et soir, les boissons aux repas.

Remarques :

Pour des raisons techniques, l'ordre des visites pourrait être modifié ou inversé tout en respectant le contenu du programme. Les prix sont calculés selon le taux de change du dollar américain au 14/08/18 (1\$ = 0,87€). Les horaires évoqués sont toujours en heure locale.

Passeport international valable 6 mois après le retour.

Minimum 20 personnes	Par personne
7 jours	1879€
Abonné L'Avenir	- 30€
Supplément chambre individuelle	+ 469€
Assurance voyage	+ 56€



Soleil d'hiver en Floride Miami, les Everglades & Key West

- Jour 1 Bruxelles - Miami
- Jour 2 Les Everglades (hydroglisseur) & Miami (quartier cubain & visite panoramique)
- Jour 3 Miami - Key West
- Jour 4 Key West - Key Largo (Excursion en bateau à fond de verre) Miami
- Jour 5 Miami (Quartier de Bayside & tour en bateau dans la baie des millionnaires)
- Jour 6 Miami - Belgique
- Jour 7 Bruxelles



Réservations & Informations 04/377 99 10 (code: avenir) ou avenir@vleo.be

FAITS DIVERS

Alertez-nous : 069/889631

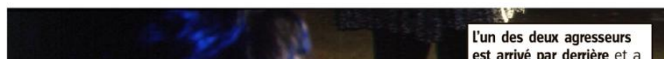
TOURNAI

Des voleurs violents abandonnent leur victime inconsciente

19 personnes ont trouvé la mort sur les routes de Wallonie picarde depuis le début de l'année

Un vol particulièrement

L'un des deux agresseurs est arrivé par derrière et a



violent a eu lieu en plein jour, lundi matin, à la rue des Sœurs de charité à Tournai.

• Vincent DUBOIS

15 000 € pour les fours Ratiau

ANTOING ♦

Ce mardi, la ville d'Antoing a appris de la part du ministre wallon du tourisme, René Collin, qu'un subside de 15 000 € a été octroyé pour la rénovation des toitures des fours Ratiau du stade communal, ce qui représente la moitié de la somme à engager. Ces travaux vont permettre d'envisager, à courts termes, l'aménagement intérieur de ces fours.

Si elle n'est sans doute pas très fréquentée, la rue des Sœurs de charité n'est généralement pas non plus complètement déserte, surtout en plein jour. C'est pourtant dans cette dernière qu'un vol particulièrement violent a été commis ce lundi, vers 11 h 15. Deux individus avaient manifestement repéré un peu plus tôt leur victime qui se promenait avec un sac en bandoulière. L'un des deux s'est précipité, par l'arrière, sur la première et lui a serré le cou avec son bras, provoquant un étran-

REPORTERS



serré fortement le cou de la victime avec son bras.

glement. L'autre a alors tenté d'arracher le sac à main mais sans y parvenir dans un premier temps car la victime se débattait. Celle-ci est tombée in-

consciente sur le sol et ce n'est que lorsqu'elle a repris ses esprits quelques minutes plus tard qu'elle s'est rendu compte que son sac avait été dérobé. Ses

agresseurs avaient quant à eux pris la fuite sans s'inquiéter de l'état de leur victime. La police de Tournai a entamé une enquête. ■

EN BREF

♦ BERNISSART

Tentative de vol à la ruse

Lundi, vers 13 h 45, un septuagénaire a été abordé par deux jeunes femmes alors qu'il rentrait chez lui; l'une a prétexté un malaise pour entrer dans son habitation de la rue de Grandglise, à Bernissart. La victime est restée vigilante et a décidé de ne pas répondre aux demandes de ses interlocutrices. L'une d'elles a tenté de s'emparer du portefeuille de l'occupant qui a aussitôt mis les deux femmes dehors. Rien n'a été volé mais la police a été alertée.

PÉRUWELZ

Les voleurs aiment les blondes et... les ambrées

• Vincent DUBOIS

Ce n'est vraisemblablement pas pour étancher une petite soif passagère que des voleurs ont jeté leur dévolu sur des produits de la brasserie Caulier, à Péruwelz, le week-end dernier. C'est en tout cas ce qu'il est permis de penser quand on apprend qu'ils ont emporté pas moins de 51 caisses de bière Boerken (une ambrée conditionnée en bouteilles de 33 cl) et 10 caisses de bouteilles de 33 cl de Bon Secours blonde.



Les voleurs sont manifestement des amateurs de bonnes bières régionales.

Les malfrats sont entrés sur le site après avoir escaladé un mur. Une opération qu'ils n'ont pas réussi à faire au retour sans provoquer la casse de quelques bouteilles comme en témoignent les morceaux de verre retrouvés sur place.

On ignore s'ils avaient au préalable vidé ces bouteilles, ce qui pourrait expliquer leur maladresse...

La police a entamé une enquête pour retrouver, si pas le butin, au moins les voleurs. ■

MOUSCRON

Affichage à la gare : il faut payer

Après des années de tolérance, la SNCB a décidé du jour au lendemain et sans prévenir qu'il faudrait passer à la caisse.

• Thomas TURILLON

Tout en bas de la rue de la Station, l'enceinte du parking de la SNCB a toujours été une vitrine de choix pour diverses annonces. La visibilité y est optimale



Hier, la SNCB coupait les colsons de la bâche annonçant le souper-spaghetti du Resto du cœur dont le bénéfice aidera les plus nécessiteux d'ici peu...

pour les repas, les apéros, les rendez-vous sportifs et autres évé-

nements qui rythment la vie mouscronnoise.

Les plus fins limiers auront toutefois remarqué que les banderoles n'y étaient plus légion. Ce mardi matin, une seule annonçant le traditionnel souper spaghetti du Resto du cœur de Mouscron y était fixée... jusqu'à 9 heures. C'est à cette heure-là que deux employés des chemins de fer ont coupé, sous nos yeux, les colsons et embarqué la banderole dans leur camionnette.

Personne (ou presque !) n'a été informé que la SNCB avait décidé qu'il serait désormais interdit de faire sa promo sur son domaine, aussi bien là que de l'autre côté de la gare, le long des rails, rue de la

Carpe.

Contact devra désormais être pris avec la SNCB

«Nos services, s'inquiétant de la disparition des bâches autorisées par le collège communal, ont pris contact avec la SNCB et ont pu récupérer les calicots retirés de son domaine. Ils ont été restitués à leur propriétaire.

Désormais, pour les modalités concernant la pose de bâches sur son domaine, contact devra être pris avec la SNCB. Cet affichage sera dorénavant payant !», a répondu la bourgmestre au PS à propos d'une interpellation concernant l'affichage sur le territoire communal. ■